

Analyser le rythme en vers

1 ■ L'accentuation du vers

Placer les accents toniques

L'accent tonique se place toujours, en français, sur la voyelle de la **dernière syllabe** d'un mot ou d'un groupe de mots. Si la dernière voyelle est un e muet, l'accent est déplacé sur la syllabe précédente.

Ex. : *Sous le pont / Mirabeau / cou-/le la Seine.*

G. APOLLINAIRE, *Alcools*, 1913.

- L'accent **ne porte jamais** sur un e muet, ni sur un déterminant, une préposition ou un pronom atone antéposé.

Ex. : Tu me le donnes ? Me le donnes-tu ?

- L'accent **porte nécessairement** sur le dernier mot avant une ponctuation ou la fin d'un vers (même s'il s'agit d'un pronom relatif), sur les pronoms toniques, et sur les verbes autres que les auxiliaires.

Ex. : *Qu'il était bleu, le ciel, et grand, l'espoir !*

P. VERLAINE, *Fêtes galantes*, 1869.

C'est moi qui lui ai dit.

- En dehors des cas obligatoires indiqués ci-dessus, on s'efforce de placer naturellement les accents après des espaces de trois ou quatre syllabes.

Compter les syllabes

Après avoir correctement placé les accents toniques, il faut compter le nombre de syllabes entre deux accents, en prenant bien soin de respecter les règles de la prosodie, notamment pour savoir s'il faut compter ou non un e muet [FICHE 23]. Il ne vous reste plus qu'à définir le rythme obtenu et à chercher quel rapport ce rythme entretient avec le sens du vers.

Définir le rythme obtenu

- Le **rythme régulier** : le nombre de syllabes entre deux accents toniques reste le même ; par exemple, dans un alexandrin, un rythme de 3-3-3-3.

Ex. : *Mais le vert / paradis // des amours / enfantines.*

C. BAUDELAIRE.

→ Ce rythme correspond à une idée d'ordre, d'harmonie, de repos, d'équilibre.

- Le **rythme croissant** : le nombre de syllabes entre deux accents toniques augmente ; par exemple, dans un octosyllabe, un rythme en 1-3-4.

Ex. : *Cela vo-/-gue, cela na-/-ge, cela chavire.*

V. HUGO.

3 / 4 / 5

→ Ce rythme crée un dynamisme, ou exprime une **gradation**.

- Le **rythme décroissant** : le nombre de syllabes entre deux accents toniques diminue ; par exemple, dans un décasyllabe : un rythme en 5-3-2.

→ Ce rythme exprime un **ralentissement**.

- Le **rythme symétrique** : de part et d'autre d'une césure centrale, le nombre de syllabes entre deux accents toniques s'inverse ; par exemple, dans un décasyllabe, un rythme en 3-2-2-3.

Ex. : *Éloignez-vous / de moi // flatteu-/-ses voluptés.*

CORNEILLE.

4 / 2 // 2 / 4

→ Ce rythme exprime l'équilibre et peut servir à renforcer un **parallélisme** ou, à l'inverse, un **contraste**.

- Le **rythme accumulatif** : le vers comporte un grand nombre d'accents.

Ex. : *Le lait tom-/-be : adieu / veau // va-/-che, cochon / couvée.*

J. DE LA FONTAINE.

3 / 2 / 1 // 1 / 3 / 2

→ Ce rythme saccadé, brisé, correspond à une idée de désordre, de **morcellement**.



G. MOREAU,
Orphée, 1865.

© J. JOSSE.

2 ■ La pause naturelle du vers à la rime

Le vers est en lui-même une unité rythmique. Chaque vers se termine ordinairement par une pause que doit confirmer la syntaxe ou la ponctuation. S'il n'est pas possible de marquer une pause à la rime, on obtient une rupture de rythme qui mérite d'être analysée.

L'enjambement

Un ou plusieurs mots nécessaires au sens d'un vers sont reportés dans le vers suivant, sans ponctuation.

Ex. : *Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges*

Jeter l'ancre un seul jour ? LAMARTINE, *Méditations poétiques*, « Le Lac », 1820.

→ L'enjambement crée une impression d'**excès**, car l'élan de la phrase se poursuit alors que l'oreille a entendu le repère qu'est la rime et s'attendait à y trouver une pause.

Ex. : *Mais, avec les coulis, dans sa gorge coula*

Un gros amas de vers qui à coup l'étrangla.

A. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, VI, 1616.

L'impression de débordement des vers dans la gorge est rendue par le débordement du vers dans l'enjambement.

Le rejet

La ponctuation est rejetée après le premier mot du vers suivant, ou après un élément bref (déterminant + nom).

→ Le rejet vise toujours à créer un **effet de surprise**.

Ex. : *La foudre au Capitolin*

Tombe.

J. M. DE HEREDIA, *Les Trophées*, 1893.

Le contre-rejet

Un élément court commence, à la fin d'un vers, la phrase ou la proposition qui se poursuit dans le vers suivant.

Ex. : *Après quelques moments l'appétit vint ; l'Oiseau*

S'approchant du bord vit sur l'eau

Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures.

J. DE LA FONTAINE, *Fables*, VII, 4, 1678.

→ Le mot en contre-rejet est **mis en valeur**.

3 ■ La pause naturelle du vers à la césure

Si le vers a plus de huit syllabes, une pause intermédiaire est respectée, c'est la césure.

La césure

• La césure correspond à une coupure dont la position reste fixe, à l'intérieur des vers de huit syllabes ou plus. Cette coupure n'est pas nécessairement marquée par une ponctuation, mais elle vient forcément à la fin d'un groupe syntaxique : elle ne sépare jamais le nom de son déterminant ou l'auxiliaire du participe. Le dernier mot avant la césure porte nécessairement l'accent tonique.

Ex. : *Un Homme vit // une Couleuvre.*

J. DE LA FONTAINE, *Fables*, X, 1, 1679.

• Les autres accents définissent chacun une **mesure**, division moins marquée que la césure. Un alexandrin compte le plus souvent quatre mesures (**tétramètre**).

Ex. : *Vous mourû/tes aux bords // ou vous fû/tes laissée.* (3/3//3/3)

RACINE, *Phèdre*, 1677.

• Lorsque la césure tombe au milieu du vers, on appelle hémistiches les deux parties du vers séparées par la césure.

La place de la césure

Dans un alexandrin, la césure se trouve après la 6^e syllabe.

Les **romantiques** ont pratiqué l'alexandrin de trois mesures (**trimètre**), sans césure :

Ex. : *Il vit un œil, / tout grand ouvert / dans les ténèbres.* (4/4/4)

V. HUGO, *La Légende des siècles*, II, 2, 1859.

→ La césure est l'emplacement habituel de l'articulation entre les idées. Si le vers comporte une **antithèse** par exemple, elle oppose généralement chaque hémistiche à l'autre.

→ Dans un alexandrin, lorsque aucune césure n'est marquée sur la 6^e syllabe, ce qui est exceptionnel, le poète cherche à produire un effet particulier qu'il faut analyser.